

Ecole élémentaire
des sources
255 rue des écoles
01700 BEYNOST

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 24/03/2022**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant	
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme MESTRE				
MEMBRES VOTANTS				
NOM	Présent	Excusé	Représentant	
Directeur de l'école - Président : M. ROLLET	X			
Maire (ou Adjoint) : Mme TERRIER		X		
Adjoint ou Conseiller municipal : Mme CAILLET	X			
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE				
Mme BELLOIR	X			
Mme ANDRE		X		
Mme BERRY	X			
Mme CHOPIN	X			
M. CUERQ	X			
Mme CUGNO	X			
Mme DUEZ	X			
Mme MAUDRIN	X			
Mme GAMBA	X			
Mme CAPITANO	X			
Mme MEYER	X			
Mme LELIEVRE WITTIG		X		
Mme CADETE	X			
Mme MEANT	X			
Mme ALAVOINE LONGUET		X		
Mme RONDON		X		
Mme OLIVIER	X			
Mme LAKTINEH	X			
Un des maîtres du RASED : Mme VEDEL		X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement	
Mme PROU (suivi à distance)			Mme CHEKARI	
M. RADVAY	X		M PATURAL	
Mme LIEGEOIS			Mme BEN BRAHIM	
Mme NARS	X			
M. RENEVIER				
Mme DESCAILLOT	X			
Mme CORNATON	X			
Mme BRAC DE LA PERRIERE	X			
Mme RICHARDI ARANDA	X			
Mme KOULAKIAN				
Mme NORRO				
Mme LEMACON				
Mme PARTOUCHE	X			
VOIX CONSULTATIVE				
RASED :				
Médecin scolaire :				
Infirmier(e) scolaire : Mme POMPET		X		
Assistante sociale :				
Représentant restaurant scolaire / école jeunesse : M GILLE	X			
D.D.E.N. : Mme BARD	X			
Enseignant EILE :				

Date : 27/06/2022

Heure de début : 18H00

L'ordre du jour 27/06/2022

L'école et la rentrée 2022/2023

Une nouvelle équipe

Départs : Mmes ANDRE, MEYER, OLIVIER, ALAVOINE et RONDON

Arrivées : Mmes MEANT et LAKTINEH

En attente aux alentours du 15 juillet : compléments de service Mmes BELLOIR, CHOPIN, CAPITANO et CUGNO, + ouverture de classe

Effectifs et Répartitions des classes

382 élèves : projections faites et envoyées à l'Inspection en février

363 élèves inscrits à ce jour à l'école mais toujours de nombreux logements sociaux en attente d'attribution (16 logements T3 et T4 au Château du Soleil et 39 logements aux Pinachères) - plus les maisons qui seront livrées entre mi et fin septembre.

Effectifs officiels à ce jour :

	répartition		
classe 1	cp	26	63 CP
classe 2	cp	26	
classe 3	cp/ce1	11 + 14 = 25	
classe 4	ce1	26	74 CE1
classe 5	ce1	26	
classe 6	ce1/ce2	8 + 17 = 25	
classe 7	ce2	27	80 CE2
classe 8	ce2	27	
classe 9	ce2/cm1	9 + 16 = 25	
classe 10	cm1	27	70 CM1
classe 11	cm1	27	
classe 12	cm2	25	
classe 13	cm2	25	75 CM2
classe 14	cm2	25	
			362 élèves

Inscription du projet de voir les classes de CP et CE1 ne pas dépasser l'effectif de 24 élèves par classe dans la mesure du possible – idem double-niveau

Reste encore le delta lié aux effectifs des enfants du voyage, dont on ne connaîtra la présence effective qu'à la rentrée de septembre.

Répartition envisagée :

Injonction a été reçue de faire des classes de GS, CP et CE1 et double niveau à 24 élèves mais avec les dernières inscriptions, on a dépassé ces chiffres, même avec 14 classes. Sinon les autres niveaux montaient à 31, 32... élèves

Cette répartition pourrait être changée d'ici la rentrée selon les inscriptions de l'été.

Présentations des priorités du nouveau projet d'école

Rappel du choix de la temporalité : Choix 2 : diagnostic réalisé en Période 4 de cette année scolaire, définition des priorités et leurs indicateurs en Période 5, et les actions pédagogiques seront rédigées et finalisées en P1 de l'année 2022-2023, actions qui seront présentées en novembre lors du premier conseil d'école.
15h de réunions communes + quelques heures de préparation individuelle

4 axes obligatoires :

Axe 1 améliorer les réussites et réduire les inégalités, notamment en mathématiques et en français

Axe 2 développer les parcours éducatifs et de l'élève (PAEC, parcours citoyen, parcours éducatif de santé et EPS, fluidité du parcours de l'élève)

Axe 3 prendre en compte le climat scolaire et bien-être à l'école

Axe 4 développer les relations avec les partenaires et les familles

Axe 1 :

Priorité 1 : Maths : numération CP : notion d'estimation

Priorité 2 : Maths : numération tous niveaux : construction du nombre

Priorité 3 : Maths : résolution de problèmes : développer des réflexes de chercheurs en Résolution de Problème

Priorité 4 : Français : développer les compétences de lecteur au Cycle 2 "l'entrée en lecture"

Priorité 5 : Français : développer les compétences de lecteur aux Cycles 2 et 3 "la lecture compréhension" (+ travail sur lexic et vocabulaire)

Axe 2 :

Priorité 1 : enrichir et harmoniser la culture artistique des élèves (programmation)

Priorité 2 : repenser les programmations d'EPS pour les harmoniser par niveau

Priorité 3 : relancer les actions sportives collectives de l'école dont le cross de l'école

Priorité 4 : créer une programmation d'école en EMC et harmoniser les règlements avec les différents partenaires de la vie de l'élève

Priorité 5 : Pérenniser les actions permettant aux élèves d'être responsables envers leur santé

Priorité 6 : poursuivre et développer les actions citoyennes déjà mises en œuvre à l'école

Axe 3 :

Priorité 1 : harmoniser par niveau de classe les actions visant à l'amélioration du climat scolaire et le bien-être à l'école

Priorité 2 : travailler en lien avec l'école maternelle et les partenaires co-éducateurs (temps méridien et périscolaire) pour partager et harmoniser les outils mis en œuvre afin d'améliorer le climat scolaire (règlement de la cour et des locaux communs, techniques de médiation...)

Priorité 3 : harmoniser les règlements de classe (droits et devoirs) et les pratiques de régulation de classe sur l'ensemble de l'école

Axe 4 :

Priorité 1 : développer les actions conjointes menées avec les familles (projet Moby, formation interne médiation par les pairs)

Priorité 2 : développer les actions conjointes menées avec les partenaires : cantine et GABI

La vie de l'école

Enquête Enabee :

4 classes de l'école ont été tirées au sort pour répondre à un questionnaire sur le climat scolaire et le bien-être à l'école, enquête commandée par « Santé Publique France » et prise en charge par « Enabee » (Enquête nationale sur le bien-être à l'école) enquête qui est co-gérée par l'État (Ministère de la Santé) et IPSOS.

Les questions ont été validées par le Ministère, par des enseignants, par des parents élus...

Le point pour la rentrée : horaires et organisation

Retour aux horaires votés en 2019 : 8h20/30 → 12h puis 13h50/14h → 16h30

Le niveau 1 sera le niveau quotidien maintenant. Il faudra donc poursuivre les gestes barrières.

Il y aura un seul point d'entrée mais 2 points de sortie, côté principal de l'école.

Il y avait eu une proposition pour les familles qui avaient des enfants dans les 2 écoles, de bénéficier d'une garde gratuite entre 11h30 et 12h et entre 13h30 et 14h.

Il s'agit d'une récréation de garde. La garde sera bien remise en place, avec une inscription obligatoire pour les familles concernées.

Si au mois d'août le niveau du protocole venait à remonter, il y aura une nouvelle réflexion sur les horaires.

Quelques changements

EPS au quotidien ? Pour le moment nous n'avons pas reçu la note de rentrée donc nous n'avons qu'une information indiquant que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche École promotrice de santé qui fédère toute action éducative et tout projet pédagogique de promotion de la santé dans le projet d'école, elle participe du programme Génération2024 (comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) Paris 2024) et ne peut se mettre en œuvre que sur inscription et validation de projet.

[... Extrait MEN : Plus d'activités physiques et sportives dès l'école primaire : c'est le cap que le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'Agence nationale du Sport, le comité d'organisation Paris 2024 et le mouvement sportif se sont donnés dans la perspective de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en France en 2024. C'est dans cet objectif que l'opération « 30 minutes d'activité physique quotidienne » a été lancée dans les écoles élémentaires...]

Pour la piscine, pas de changement pour Beynost : GS, CE1 et CM1.

Évaluation d'école

L'école va être évaluée lors de l'année 2022 2023 mais nous n'avons pas plus d'information actuellement...

LVE

L'école est toujours dans les circuits pour bénéficier d'un/une assistante en anglais l'an prochain, nous attendons le retour de l'instance responsable.

Au moment de la rédaction de CR, nous apprenons que notre école a été retenue et qu'elle partagera une assistante de langue avec l'école du centre de MIRIBEL.

Vote électronique pour l'élection des parents d'élèves

(LOI n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou de directeur d'école (1) Article 5 L'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école peut se faire par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.

Si c'est possible et que des logiciels sont opérationnels, le Conseil d'école est d'accord pour passer à ce mode de vote. - Approbation du conseil d'école -

La dotation informatique (classes numériques, TNI et fibre)

Si les communes participaient au financement d'équipement, l'État s'engageait à financer à plus de 50 %. Cela a été compliqué, la Mairie n'a pas retenu le projet initial voulu par l'école, il y avait diverses contraintes dans le cahier des charges.

L'école voulait équiper toutes les classes en TNI et quelques tablettes. La mairie a choisi d'équiper de nombreuses tablettes (classes numériques) et de poursuivre l'équipement en TNI comme avant (2 par an). Les tablettes sont arrivées après les caisses de charges, les protections encore plus tard. La salle informatique devait aussi être démontée.

Il n'y a pas eu d'informatique cette année sauf à la première période.

Les 36 tablettes sont normalement fonctionnelles et les PC mis à jour.

Il doit y avoir une inauguration officielle le 6 septembre à 11h car il y a une participation de l'Europe (budget de 21.820€ dont 13.400€ de l'UE)

La société qui gère le parc informatique de la commune avait comme priorité la remise en place à la Mairie et l'école n'était pas prioritaire.

C'est très compliqué pour l'école de fonctionner car il faut passer par cette société pour installer un logiciel, pour avoir accès à un site même institutionnel.

2 nouveaux TNI vont être mis en place dans les 2 nouvelles classes.

L'arrivée de la fibre... tous les bâtiments municipaux seront sur la fibre. Attention si le fournisseur d'accès n'est pas le même qu'aujourd'hui, il faudra probablement que la société d'informatique revienne tout reconfigurer...

Il faudra que le matériel soit fonctionnel pour pouvoir nous-mêmes nous former dessus... Un stage de formation de l'équipe enseignante est déjà commandé.

Les partenaires

Le restaurant scolaire

Inscriptions en ligne. Pour les anciennes familles, il y a une prolongation automatiquement, sauf si les familles ont des changements à faire. Les PS doivent s'inscrire. Le portail sera ouvert à partir du 15 juillet pour que les familles puissent faire les modifications nécessaires en fonction des plannings de rentrée.

Le fonctionnement self devrait être remis en place à partir du CP sauf si changement de protocole. Les CP iront manger directement, puis les autres élèves passeront ensuite à tour de rôle. Il faudra voir le fonctionnement plus précis à la rentrée car les effectifs sont très importants 410 à 420 élèves chaque jour, près de 90 % des élèves y mangent.

Le décalage horaire permet d'avoir une plage de cantine plus importante. Mais il faut quand même s'interroger sur comment organiser ce temps pour que chaque enfant puisse manger tranquillement.

Lundi 4 juillet : commission restaurant scolaire à 18h pour que les parents puissent poser leurs questions et le service présenter le fonctionnement.

Les parents peuvent modifier les inscriptions jusqu'à la veille avant 10h.

Le projet Moby

Projet chapeauté par la CCMP. C'est maintenant l'association Conscience et Impact Écologique qui le prend en charge. Tous les partenaires participent : Ecole, Mairie, Gabi, Parents élus, police municipale

4 axes :

- challenge mobilité (prochain le 27 septembre)
- mise en place de trajet de co-piétonnage (travail actuel de Moby)
- réflexion sur les aménagements aux abords de l'école (gros travail à prévoir car il faudra l'intervention d'un cabinet d'étude pour réaliser les choses dans le cadre de la loi.

- sensibilisation des parents sur les bons gestes. Gabi se chargera de la réalisation d'un flyer sur les écogestes.

Pour le moment il n'y a pas eu de communication en direction des parents sur l'avancée du projet, ni même sur les résultats de l'enquête réalisée en début d'année. Les tracés des chemins de co-piétonnage pourraient être proposés lors du premier challenge (repérage probablement par des stickers sur les panneaux municipaux)
L'aide, accompagnement (de la société citée en amont) à la réflexion s'arrêtera en juin 2023.

Bilan des projets

Les projets et sorties depuis mars

CM2 : Allegro (théâtre) "Dans la peau de Cyrano" + projet (arts visuels) de décoration de la montée d'escalier côté cantine

CM1 : Allegro "Dans la peau de Cyrano" + cinéma (projet ciné-lecture) "Parvana une enfance en Afghanistan"

CE2 Mme Capitano : projet Fleuve Rhône (sciences environnement) + annulation de la rando (météo) – Même projet pour la classe de Mme MEANT.

Permis piéton pour tous les CE2 avec intervention de la police municipale

CE1 : visite du rucher de la Maison des Pays de Bresse suite aux visio-conférences avec l'apicultrice + projet de découverte de la bibliothèque municipale lors de 4 séances

2 CP, CP/CE1 et CE1/CE2 : classe transplantée à Giron.

Fête de la musique : échanges entre classes pour présenter le travail réalisé au cours de l'année avec les intervenantes de la CCMP

CP : biathlon pour finir l'année d'EPS

CP Mme CADETE : découverte de la bibliothèque municipale sur une séance

Les travaux d'été

L'actuelle salle de réunion va être transformée en classe pour Mme MAUDRIN car sa classe est très exposée au bruit (cour de récréation, salle polyvalente, toilettes, atelier GABI...). De gros travaux vont donc être réalisés.

La salle informatique va être transformée en classe aussi pour l'ouverture. Store électrique et autres aménagements sont prévus.

Plusieurs enseignants vont changer de salle mais sans travaux particuliers.

L'insonorisation de la classe de Mme MAUDRIN devenue salle de réunion sera réalisée.

Le compte-rendu de la commission amiante est disponible dans le bureau de M. ROLLET pour les parents élus.

Heure de fin : 19h58

Procès-verbal établi le 27/06/2022

Le président, directeur de l'école
Nom : ROLLET Patrick
Signature

La secrétaire, enseignante
Nom : BELLOIR Sylvie
Signature